



Bureau du 12 avril 2022 à 19h00 en visioconférence

Présidence : Michel Aucourt

Présents : Rémy Siedel – Ralph Spindler – Caroline Deubel - Marc Hoog - André Hahn

Participe : Christophe Carbiener

1. Informations du Président

- Le Bureau valide le PV de la réunion du Bureau du 15 mars 2022

2. Informations administratives

- ***Point financier***

Le Directeur présente une situation financière à date et une projection en fin de saison. Les nombreuses aides encore obtenues en lien avec la situation sanitaire devrait permettre de couvrir les conséquence de la baisse d'activité de début de saison.

Le Directeur présente ensuite une étude qui compare les plus gros Districts de chaque Ligue selon le ratio Budget/Licencié. Avec un montant de 18,20€/licencié, le DAF est le District qui génère le budget le plus faible par licencié alors que c'est un des Districts les plus dynamiques de France. A titre de comparaison, la moyenne nationale est à 24,78€ avec un maxi à 32,09€

- ***Point RH***

Le Directeur aborde le sujet de la surcharge d'activité de l'équipe administrative qui fait toujours plus pour le développement de notre sport avec les mêmes moyens.

Il demande l'ouverture de postes en alternance pour la saison prochaine. Une synthèse globale des besoins va être faite rapidement.

- ***Remplacement de la flotte de véhicule***

5 contrats de location de la flotte de véhicules de fonction du DAF sont arrivés à leur terme. Le Directeur présente une configuration de remplacement chez notre partenaire Volkswagen compte tenu des difficultés d'approvisionnement de certains modèles. Le surcoût lié à cette opération est de 3450€ à l'année pour le remplacement des 5 véhicules.

Le Comité Directeur valide la proposition de remplacement et donne mandat au Directeur de mener toute les discussions avec le concessionnaire et de signer les contrats de location correspondants.

- ***Partenariat***

Présentation du projet de convention entre le DAF et l'ADIRA pour permettre à tous nos clubs de s'approprier la « Marque Alsace » et de pouvoir utiliser le logo de l'Alsace dans leur outils de communication.

Le Bureau accueille très positivement cette opportunité.

- Le Bureau étudie la demande de dérogation de l'ES Ernolsheim/Molsheim d'autoriser la joueuse Julie Richard de participer aux rencontres de l'équipe sénior féminines D1. Compte tenu que la joueuse n'a pas encore été licenciée cette saison et pour s'inscrire dans la dynamique de promotion de la pratique, le Bureau donne avis favorable et transmet la décision à la LGEF pour traitement.
- Le Bureau étudie de la demande de dérogation de l'AS Wahlenheim-Bernolsheim d'obtenir plus que 6 mutés en cas d'engagement de son équipe première en D5 la saison prochaine. Afin de ne pas créer de jurisprudence, le Bureau ne souhaite pas déroger à l'article 117 des Règlements Généraux et ne donne donc pas suite favorable à la demande.

3. Sujets divers

- ***Réunions de Territoire***

Au regard de l'investissement fourni pour l'organisation des réunions de territoire tant par les animateurs de territoire que par les salariés concernés, le bureau décide que les repas pris à l'occasion de ces réunions seront à la charge du District sous forme de remboursement. Le Bureau charge le Directeur de mettre en place l'organisation comptable adaptée.

- ***Comité Directeur***

Le Bureau valide l'ordre du jour de la réunion du Comité Directeur du 30 avril 2022 qui se déroulera en présentiel à Entzheim dès 9h00.

Fin de séance : 20h45

Le Président,
Michel Aucourt

Le Secrétaire général,
Marc Hoog